



*Mesdames et Messieurs Les Présidents de Ligues,
Mesdames et Messieurs Les Délégués de Clubs,*

Copie pour information : Membres du Comité Directeur de la FFTDA

Le 19 Janvier 2026 à Lyon

CONVOCATION - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 8 MARS 2026

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts de la Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées (FFTDA), nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra :

- **Date :** le 8 mars 2026
- **Horaires :** 14h à 18h (l'émargement s'effectuera à partir de 13h30 sur présentation du passeport sportif à jour)
- **Lieu :** INSEP - 11 avenue du Tremblay - 75012 Paris (Amphithéâtre Pierre de Coubertin)

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président
- Rapport de la Vice-Présidence en charge des finances, intervention du Commissaire aux Comptes, adoption du Bilan et du Compte de Résultat des exercices clos au 31 décembre 2025, affectation des résultats,
- Vote du budget rectifié 2025, budgets prévisionnels 2026 et 2027
- Vote du compte d'exploitation 2028
- Tarifs fédéraux ,
- Questions diverses :
 - Institut Français du Taekwondo
 - Réponses aux questions

► **En cas de vacance ou d'indisponibilité :** Le formulaire de procuration est joint à cette convocation. Tout pouvoir doit être retourné avant le **20 février 2026** à event@fftda.fr.

△ INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR L'ACCÈS À L'INSEP

En raison des contraintes d'accès à l'INSEP, une accréditation est obligatoire. Merci de confirmer votre présence avant le **20 février 2026**, en remplissant le formulaire en ligne : <https://www.fftda.fr/fr/550-assemblee-generale-2026.html>

D'autre part, un forfait de déplacement plafonné à 200€ est prévu pour les délégués de clubs participant à cette assemblée générale. Pour en bénéficier, merci de nous retourner par email, à event@fftda.fr, la fiche de remboursement avec les justificatifs de vos frais.

En vous remerciant pour l'attention portée à cette convocation, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur Hassane SADOK,
Président de la FFTDA